



28-30 MARS 2017

## « MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ÉMERGENCE EN AFRIQUE » COMMUNIQUE FINAL

### Introduction

Organisée conjointement par le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en partenariat avec la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD) et le concours financier du Japon ainsi que son agence de coopération internationale, la seconde édition de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique (CIEA) s'est tenue du 28 au 30 Mars 2017 à Abidjan.

Près de huit cent (800) participants, dont plus de quatre cent personnalités et experts de haut niveau originaires de pays africains, de pays émergents et de pays développés, issus de gouvernements, d'institutions régionales et internationales, du secteur privé, de la société civile ainsi que des universités et centres de recherche, ont pris part à cette seconde édition.

En outre, la conférence a été rehaussée par la participation d'une trentaine de membres de Gouvernements d'Afrique, d'Asie, de l'Administrateur du PNUD, du Président de la BAD et de quatre Chefs d'Etat Africains, en l'occurrence SEM Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, pays hôte, SEM Alpha Condé de la Guinée, Président en exercice de l'Union Africaine, SEM Ellen Johnson Sirleaf, du Libéria et Présidente en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et SEM Macky Sall du Sénégal.

Placée résolument sous le signe de la recherche de solutions pratiques aux problèmes et défis de la mise en œuvre efficace des processus d'émergence en Afrique, cette seconde édition a centré les débats de manière spécifique sur : (i) les changements à apporter à la gouvernance des institutions publiques pour la mettre en adéquation avec les exigences de l'émergence et ; (ii) l'accélération de la dynamique de transformation économique inclusive par l'industrialisation.

### I. Principales questions abordées

La mise en œuvre des plans d'émergence en Afrique, a été traitée dans trois sessions plénières suivies de travaux de groupes. En marge des travaux de la conférence, des événements spéciaux ont été organisés sur diverses thématiques.

La première session plénière a été consacrée aux leçons apprises de la marche des pays africains vers l'émergence. Animée par le PNUD et nourrie par un rapport établi sur la base de treize études de cas, la séance a permis de faire ressortir les différences et la diversité des trajectoires d'émergence. Les débats ont ainsi permis, d'une part, de passer en revue les facteurs critiques de réussite, et d'autre part, de dégager les leçons apprises, les défis à relever et les perspectives pour les années à venir. Il en est ressorti que l'émergence prend progressivement racine en Afrique avec l'édification d'Etats développementalistes et des indices positifs sur le plan de la transformation structurelle ; les échanges ont également mis en exergue des avancées en matière de développement humain sur le continent africain. Toutefois, la viabilité à long terme des processus en cours exige des efforts pour (i) financer le développement par une meilleure mobilisation des ressources internes, (ii) réformer en profondeur les systèmes éducatifs pour répondre aux besoins du marché et favoriser l'innovation, (iii) accélérer l'intégration régionale pour bénéficier de ses potentialités de croissance et réduire la vulnérabilité des économies africaines. Enfin, ces processus d'émergence devront poser les bases de leur durabilité en facilitant un engagement ci-

toyen constructif, un dialogue politique inclusif et l'établissement de contrats sociaux solides pour maintenir le cap à long terme.

La conférence a insisté sur le fait que la forte croissance économique enregistrée ces dernières années sur le continent demeurerait peu inclusive car n'ayant pas permis aux personnes les plus défavorisées d'accéder aux services sociaux de base (santé, planification familiale, éducation...) ou de bénéficier d'un emploi productif et décent. Elle a également insisté sur le fait que la croissance démographique bien gérée et une meilleure planification de l'urbanisation devraient constituer des leviers pour la transformation structurelle et le développement inclusif et durable.

Par ailleurs, il a été noté une tendance à l'inertie institutionnelle qui se traduit par un rythme de transformation structurelle encore insuffisant pour que l'émergence devienne une réalité. Ce défi peut être relevé là où un leadership transformationnel sait trouver les leviers pour susciter et maintenir un engagement de tous les acteurs, y compris du secteur privé, autour d'une vision partagée.

La seconde session plénière a porté sur le rôle de la gouvernance publique dans la mise en œuvre des plans d'émergence en Afrique. Animée par la Banque Mondiale, elle a permis de mettre en exergue le rôle catalytique que doit jouer un secteur public efficace dans le processus d'émergence. Les débats se sont ainsi appesantis sur les opportunités et les défis à relever pour, d'une part, renforcer la coordination et la coopération entre les institutions publiques, et d'autre part, faciliter la dynamique participative. De manière précise, les modalités d'amélioration des capacités des structures de pilotage stratégique en vue d'une meilleure coordination des politiques et des programmes prioritaires ont été discutées. Les échanges ont aussi mis l'accent sur l'importance à accorder au développement de systèmes de suivi et d'évaluation conformes aux exigences de l'émergence. La problématique de l'élargissement de l'espace budgétaire et la promotion des partenariats publics-privés pour le financement des investissements publics nécessaires à la construction de moteurs de croissance soutenus par le secteur privé ont été aussi débattues. Les échanges ont, enfin, débouché sur la nécessité d'assurer une gouvernance des institutions publiques qui favorise l'engagement des citoyens qui, pour leur part, devront développer des valeurs favorables à l'émergence.

La troisième session plénière a porté sur « la transformation structurelle, inclusive et durable ». Animée par la BAD, elle a été l'occasion de souligner le rôle crucial de l'industrie manufacturière comme moteur d'une croissance inclusive et d'une prospérité partagée. Sous cet angle, l'Afrique dispose de nombreux atouts, à savoir (i) une demande croissante de produits manufacturés ; (ii) une opportunité d'industrialisation accélérée du fait de la hausse des coûts de la main-d'œuvre dans les grands pays émergents ; (iii) le développement de marchés régionaux nécessaires à l'émergence d'industries compétitives sur le marché international. Même si plusieurs pays ont réussi à attirer des investissements privés directs et à intégrer les chaînes de valeur mondiale, il a été noté qu'il subsiste une forte dépendance des économies africaines aux matières premières et une vulnérabilité aux chocs exogènes. Pour changer la situation, des réformes visant à améliorer l'environnement des affaires et à accroître les investissements dans les infrastructures d'énergie, de transport et les TIC, sont nécessaires ainsi que l'amélioration des compétences, de l'entrepreneuriat et des technologies de production. Outre les efforts de mobilisation de ressources internes, cette dynamique de transformation structurelle va requérir des investissements considérables pour lesquels les partenariats seront cruciaux.

Au total, il ressort des trois jours d'échanges que la conception et la mise en œuvre des plans d'émergence connaissent des avancées notables, même si des défis de taille existent, qu'il faut surmonter. En particulier, l'institutionnalisation de structures dédiées à la promotion de l'émergence semble se généraliser, même s'il reste à souhaiter que les réformes institutionnelles touchent l'Etat et l'administration publique dans leur globalité. L'entrepreneuriat, les technologies et l'innovation font l'objet d'une attention renouvelée, et les TIC sont de plus en plus reconnues et adoptées comme étant un levier important d'amélioration des services publics, d'accroissement de la productivité des PME et d'intégration du secteur informel. L'articulation entre les horizons temporels de planification et leurs déclinaisons sectorielles, ainsi que le recours aux consultations citoyennes et avec les représentants du secteur privé, sont des pratiques qui se généralisent et qu'il convient de renforcer.

Du reste, l'émergence est tout autant une affaire de politique économique que d'économie politique. La gouvernance, comprise comme un ensemble de règles régissant les rapports entre les citoyens, l'Etat et le secteur privé, est dès lors un point de passage obligé, un axe central à prendre en considération dans l'appui aux processus d'émergence. Dans ce cadre, il a été souligné que les questions de paix et de sécurité conditionnent la bonne mise en œuvre des plans d'émergence.

En prélude à la Conférence, et après concertation avec ses pairs, le Président Alassane Ouattara a annoncé les décisions ci-après :

1. La mise à disposition par le Gouvernement de Côte d'Ivoire de locaux à Abidjan qui serviront de siège au Secrétariat Exécutif de la CIEA ;
2. Le principe de la rotation des conférences biennales sur l'émergence; en application de ce principe, la prochaine édition se tiendra au Sénégal en 2019 ;
3. La poursuite et l'accélération de la mise en œuvre des autres décisions issues de la première édition, à savoir la mise en place d'un centre de veille stratégique, d'une plateforme sur les bonnes pratiques associant la société civile et l'organisation du Secrétariat Exécutif.

## **II. Recommandations de la deuxième édition de la CIEA**

A l'issue des travaux, les participants à la seconde édition de la CIEA ont adopté trois recommandations :

1. Parachever l'opérationnalisation du comité de haut niveau avec l'installation des membres titulaires et la désignation des membres plénipotentiaires qui se réuniront entre deux conférences pour faire le suivi de la mise en œuvre des décisions prises par le comité de haut niveau.
2. Soutenir les efforts d'émergence engagés par les Etats à travers l'établissement d'un Secrétariat Exécutif, appuyé par un Comité Scientifique, qui aurait pour tâches principales :
  - La mise en place de la plateforme d'échanges pour accélérer la mise en œuvre des processus d'émergence à travers la mutualisation de l'expertise et le partage des bonnes pratiques, en particulier de celles ayant trait aux questions de gouvernance des institutions publiques et de transformation inclusive et durable ;
  - Un appui au suivi et à l'évaluation des plans nationaux et stratégies d'émergence, avec un accent particulier sur un dispositif de mesure conforme aux exigences de l'émergence ;
  - L'organisation de la conférence sur l'émergence selon une périodicité de deux ans ;
  - Le plaidoyer et la mobilisation des ressources requises pour le financement desdits organes, outils et activités d'appui aux pays ;
  - La promotion des "delivery unit" déjà instituées, leur mise en réseau et le partage des bonnes pratiques dans la conduite des plans d'émergence.
3. Renforcer les capacités de pilotage des processus d'émergence par les Etats. A cet égard, il est de la plus haute importance que démarre le Centre de veille stratégique dont les fonctions consisteront à promouvoir, d'une part, l'anticipation et l'alerte des décideurs sur les évolutions possibles et, d'autre part, d'aide à la construction de l'émergence voulue.

A l'issue des travaux, les participants ont adopté des motions de remerciements adressées au Chef de l'Etat, au Gouvernement et au Peuple ivoirien.

Fait à Abidjan le 30 Mars 2017